

Programme de formation

SENSIBILISATION AUX ATMOSPHÈRES EXPLOSIVES ATEX

But de la formation

Obligation légales des employeur en matière de secourisme au travail

L'employeur prend les mesures techniques et organisationnelles appropriées au type d'exploitation, afin d'assurer la prévention et la protection des explosions (Articles R. 4227-42 à 54 du Code du Travail).

Cela implique:

Connaitre les causes et les conséquences d'une explosion, se comporter efficacement lors d'une explosion.

Objectifs pédagogiques

- 1. Appréhender le mécanisme d'une explosion
- 2. Identifier les phénomènes générateur d'explosion
- 3. Appréhender la maîtrise du risque d'une explosion
- 4. Intégrer les consignes de sécurité

Pré-requis

Aucun prérequis.

Liste des référents

Référent administratif : Aurélie BRIAND Référent pédagogique : Patrick MBELE Référent handicap : Aurélie BRIAND

Type de public

Public concerné : L'ensemble du personnel.

Modalités et délais d'accès :

Sur demande par téléphone, par mail, ou site internet.

Délais d'accès de 7 jours minimum après confirmation via le bulletin d'inscription, sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits et dans la limite des places disponibles.

Délai pour les sessions intra : à convenir ensemble.

Accessibilité des locaux aux PMR :

Nos locaux sont accessibles aux PMR.

Nous contacter pour réaliser une étude personnalisée selon votre handicap.

Coût de la formation : À partir de 550€ HT/groupe.

Moyens pédagogiques

Outils utilisés :

Salle de formation équipée (ordinateurs et vidéoprojecteur) – paperboard.

Sanction de la formation

Modalités d'évaluation :

Evaluation de l'atteinte des objectifs avec un QCM en ligne.

Formalisation à l'issue de la formation :

Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation et un certificat de réalisation.

Méthodes pédagogiques

Modalités de suivi : Exposés théoriques illustrés par des études de cas.

La formation est animée par un Formateur Incendie, Préventeur incendie, SSIAP3.

Nos formateurs interviennent régulièrement en entreprise, établissements d'enseignement supérieur et centre de formation sur cette thématique.

Durée

3.5 heures.

Programme

Partie théorique :

• Généralités sur le feu

Contexte de l'ATEX :

- · Accidentologie ayant amené la mise en place d'une réglementation ATEX,
- · Accidentologie associée à vos métiers,
- Présentation succincte de la réglementation européenne et française afin de connaître le cadre réglementaire.

Qu'est ce qu'une explosion?

- Mécanisme de l'explosion : triangle du feu, hexagone de l'explosion,
- Conditions d'explosivité des gaz vapeurs,
- Conditions d'explosivité des poussières,
- Conditions d'explosivité présentées uniquement en fonction de vos activités.

Qu'appelle-t-on un zonage ATEX ?

- Définition des caractéristiques des zones,
- Processus de zonage,
- Présentation de votre zonage (si existant).

Comment se comporter en zone ATEX ?

- Recherche des sources d'inflammation par zones et process de travail,
- Adéquation du matériel électrique et non électrique,
- Observation de votre matériel ATEX et de ses consignes d'utilisation,
- Présentation des bonnes pratiques sur la base de votre DRPE : EPI, vêtements de travail... (si existant).

Partie pratique:

- Visite active du site et des zones concernées par les stagiaires,
- Présentation de la procédure de travail spécifique sur le zonage ATEX et DRPE

de l'entreprise (si existant).						
Acces	sible aux perso	onnes handica	pés : oui			